Comité de Cohabitation Port-Communauté

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
22 mars 2018, 11h30 à 13h30

Compte-rendu synthèse de réunion

PRÉSENTS :	Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Michel Caseault	Ville de Lévis
	Martin Claveau	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Marie de la Chevrotière	Comité des citoyens du Vieux-Québec
	Olivier Collomb d'Eyrames	Regroupement des organismes de personnes handicapées, région 03
	Stéphane Sioui	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsïo
	Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
	Marie-Claude Jean	Ville de Québec
	Pascale Moisan	Coopérative du Quartier Petit-Champlain
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire
	Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
	Julie Trépanier	Organisme des bassins versants de la Capitale
	Nicole Trépanier	Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)
ABSENTS :	Philippe Laperrière	Gestev/Club Nautique de la Baie de Beauport
	Yvan Ouellet	Conseil de quartier Maizerets
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Marie-Ève Lemieux	Administration portuaire de Québec
	Simon Baillargeon	La Coop fédérée
	Virginie Barbeau	La Coop fédérée
	Jean-Sébastien Leblanc	La Coop fédérée
	Jasmin Vachon	La Coop fédérée
	Noémie Varin Lachapelle	La Coop fédérée
	Steve Vertefeuille	SNC-Lavalin
	Alex Craft	Transfert Environnement et Société
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société
RAPPORTEUR :	Dave Arseneau	Transfert Environnement et Société

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

RENCONTRES EXTRAORDINAIRES

Le comité peut tenir des réunions extraordinaires au besoin, pour discuter de sujets spécifiques. Lors de ces réunions, le comité se penche directement sur le ou les sujets principaux, sans repasser les points statutaires et actions de suivi qui font habituellement partie des ordres du jour. En ce sens, les comptes rendus de ces réunions sont des documents synthèses qui résument les présentations et les échanges avec les membres.

1. Mot de bienvenue

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne, souhaite la bienvenue aux membres à cette réunion extraordinaire. La rencontre vise à présenter et à discuter du Projet de terminal d'exportation de grains à l'anse au Foulon, de La Coop fédérée.

Un tour de table est effectué pour présenter les nouveaux intervenants. M. Métivier souligne la présence d'un nouveau membre, l'Organisme des bassins versants de la Capitale, qui comble le poste laissé vacant dans la catégorie des groupes environnementaux à la suite de la dissolution des Amis de la vallée du Saint-Laurent.

2. Projet de terminal maritime d'exportation de grains à l'anse au Foulon

Cinq représentants de La Coop fédérée, ainsi qu'un représentant de SNC-Lavalin participent à la rencontre :

- M. Simon Baillargeon, vice-président, développement des affaires
- Mme Virginie Barbeau, spécialiste, communications
- M. Jean-Sébastien Leblanc, chargé de projet
- M. Jasmin Vachon, ingénieur
- Mme Noémie Varin Lachapelle, conseillère, environnement
- M. Steve Vertefeuille, directeur, études d'impact et participation des collectivités (chez SNC-Lavalin)

Les représentants partagent d'abord une présentation qui comporte trois volets :

a) Présentation de La Coop fédérée
b) Présentation du projet du terminal maritime d'exportation de grains dans le Port de Québec
c) Plan de consultation publique

Voici les faits saillants de cette présentation :

A) Présentation de la Coop fédérée

La Coop fédérée est une entreprise coopérative, propriétaire de producteurs agricoles. Il s'agit de la plus grande entreprise agroalimentaire au Québec, et la deuxième plus grande au Canada. Elle regroupe 90 000 membres et 12 500 employés, notamment dans l'est du Canada. La Coop fédérée est formée de trois divisions :

- Agricole
- Viande (filiale Olymel)
- Groupe BMR

Par sa division agricole, La Coop fédérée transige chaque année plus de 2 millions de tonnes de grains. Les activités sont réparties tout au long de la chaine de valeur, des semences jusqu'à la transformation et l'exportation des grains.

B) Présentation du projet

Le projet vise à construire un terminal d'exportation de grains à l'anse au Foulon, afin de fournir aux producteurs agricoles du Québec et du reste du Canada un accès aux marchés d'exportation, surtout vers l'Europe et l'Asie. La Coop fédérée prévoit recevoir et expédier environ 1,3 million de tonnes de grains annuellement, via ce terminal.

Le projet prévoit le rachat des infrastructures du terminal de granules de bois déjà existantes, et l'installation de nouveaux équipements, soit :

- Des **silos** – pour entreposer le grain, soit des grands silos d'une capacité de 15 000 tonnes de grains, et de plus petits réservoirs de 1 000 tonnes
- Des **convoyeurs** – pour la manutention du grain
- Deux **tours** – pour peser, échantillonner et nettoyer le grain (une étape nécessaire pour pouvoir l'exporter)

La Coop fédérée a choisi le site de l'anse au Foulon pour différentes raisons :

- La profondeur d'eau, ce qui évite d'avoir à draguer le fleuve
- La présence d'installations existantes (granules de bois)
- La possibilité de transborder le grain par camion, train et bateau (intermodalité)
- La cohérence avec les orientations du secteur (vrac nature, sous couvert, etc.)

Le projet serait déployé en quatre phases, s'échelonnant sur quatre années :

1. En 2018 : utilisation du terminal existant, et construction d'une tour (pour peser et échantillonner le grain)
2. En 2019 : construction de la deuxième tour, deux grands silos, quatre petits réservoirs, et d'une station pour le déchargement de camions
3. En 2020 : construction de deux autres grands silos et d'une station de déchargement de wagons (par train)
4. En 2021 : construction d'un nouveau convoyeur reliant le site au centre de distribution de La Coop fédérée

Le projet est soumis au PEPC (Processus environnemental de participation citoyenne). La Coop fédérée doit donc réaliser une étude des effets environnementaux (ÉEE), laquelle est en cours. Les principaux effets évalués sont ceux sur la qualité de l'air, le bruit et la modification du paysage.

Pour la qualité de l'air et le bruit, les études démontrent jusqu'ici que les normes seraient respectées.

Concernant l'aspect visuel, l'impact serait plus important du point de vue du boulevard Champlain. Des simulations ont été réalisées à cet endroit, ainsi que du haut des Plaines et de Lévis. En considérant la végétation qui aide à camoufler les équipements, l'impact évalué est considéré comme étant faible.

L'ÉEE permettra également d'identifier des mesures d'atténuation pour la qualité de l'air, le bruit, l'aspect visuel, ainsi que le trafic routier. Voici les principales mesures proposées :

Qualité de l'air	• Installation de dépoussiéreurs • Aires de circulation entièrement pavées
Bruit	• Éviter toute activité la nuit, autant que possible • Opérations du côté du fleuve, plus loin des habitations (les silos vont ainsi servir d'écran sonore) • Installation de silencieux sur certains équipements • Sensibilisation des camionneurs, pour qu'ils arrêtent leur moteur
Aspect visuel	• Aucune installation ne serait plus haute que les dômes existants de granules de bois • Silos en acier galvaniser, pour conserver un aspect neuf • Installation d'écrans visuels avec des végétaux, pour s'harmoniser avec la promenade portuaire du Foulon et la promenade Champlain • Un projet d'intégration à la trame urbaine (pas encore défini) • Système d'éclairage par détection de mouvement pour limiter la pollution lumineuse
Trafic routier	• Aire d'attente sur place pour éviter le trafic de camions sur le boulevard Champlain • Mesures pour éviter d'obstruer les passages à niveau (aux chemins de fer)

***Note** : l'ÉEE a été déposée sur Internet après la présente rencontre, à l'adresse suivante : http://consultation-citoyens.portquebec.ca*

Vous y retrouverez plus de détails sur le projet, les effets évalués et les mesures d'atténuation envisagées.

C) PLAN DE CONSULTATION PUBLIQUE

La Coop fédérée explique qu'une consultation publique est requise dans le cadre du PEPC. Au-delà de ce cadre, la Coop souhaite établir des canaux de communication qui resteront ouverts, pour que les gens puissent s'exprimer et donner des suggestions afin de bonifier le projet. Elle prévoit également mettre en place un mécanisme citoyen de suivi, dès la phase de la construction, si le projet est accepté.

La Coop fédérée prévoit préparer du matériel vulgarisé sur son projet :

- Un dépliant d'information générale
- Des fiches thématiques sur les mesures d'atténuation
- Un microsite sur Internet consacré au projet, et des infolettres
- Une présentation PowerPoint
- Des affiches, tableaux et panneaux pour le soutien visuel lors des activités

Elle prévoit également différentes occasions pour que les parties prenantes puissent s'informer et s'exprimer :

- Rencontres individuelles, au besoin
- Une consultation citoyenne (activité de type « portes-ouvertes ») sur le projet
- Une seconde consultation citoyenne, à propos du projet d'intégration à la trame urbaine, qui reste à définir

La Coop fédérée prévoit rendre publique l'ÉEE au cours des prochaines semaines et tenir les activités de consultation par la suite. Elle souhaiterait être en opération à l'automne 2018, afin de profiter de la récolte de grains de cette année.

Enfin, La Coop fédérée sollicite l'avis du Comité à propos de la zone géographique à couvrir pour les invitations aux portes ouvertes. Elle indique également qu'elle fera parvenir l'invitation aux membres du Comité, s'ils souhaitent la relayer dans leurs réseaux respectifs.

D) PÉRIODE D'ÉCHANGES

Voici une synthèse des principaux échanges qui ont eu lieu après la présentation :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Allez-vous envoyer l'ÉEE aux membres?	L'APQ répond que oui, le lien sera transmis par courriel.
Un membre se rappelle l'historique des deux silos blancs, un projet réalisé dans l'urgence. Il indique que le projet de la Coop semble lui aussi décidé d'avance. Il partage son impression que la communauté se fait imposer ce projet. Le membre est d'avis que le projet, tel que présenté, est « laid ». Il rappelle également à l'APQ qu'il avait été mentionné, par le passé, qu'il n'y aurait plus d'autres silos après la construction de des deux silos blancs actuels. Le membre partage ainsi un inconfort concernant le projet présenté aujourd'hui.	L'APQ souligne qu'elle a annoncé en 2013 qu'il n'y aurait plus d'autres silos pour des granules de bois. Le secteur conserve tout de même une vocation portuaire. La Coop fédérée indique être consciente de l'historique du site, et réitère sa volonté de mener son projet du mieux possible. Elle mentionne que la réutilisation des dômes existants n'était pas prévue dans le projet initial, mais que cela a été ajouté dans une perspective de développement durable (réutiliser ce qui est déjà en place, plutôt que de construire ailleurs).

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre souligne que les résidences Mérici ne sont pas représentées sur le Comité. Il faudra ainsi prévoir une présentation pour ces personnes. Un membre indique également que les résidents du secteur de Cap-Blanc devraient eux aussi être rencontrés d'une manière distincte, puisqu'ils sont directement concernés. Un membre indique que le projet nécessite un excellent processus de consultation du public.	La Coop fédérée indique que l'objectif des portes ouvertes était justement de rejoindre ces publics cibles, mais prend note de la suggestion de prévoir d'autres types d'activités, pour les Jardins Mérici et le secteur de Cap-Blanc.
Le plan d'utilisation des sols (PUS) a-t-il besoin d'être modifié avec ce nouveau projet?	L'APQ répond que non, car le projet correspond aux orientations prévues dans le PUS pour l'anse au Foulon. L'APQ rappelle son engagement pour ce secteur annoncé en 2013 : • Vrac nature • Sous couvert • Projets favorisant d'abord le bateau, puis le train, et en dernier lieu le camion
Est-ce qu'il y a réellement une demande pour des grains à l'international? Est-ce que les gens mangent davantage de céréales? Également, est-ce qu'il y a un surplus de grains à exporter du Québec?	La Coop fédérée confirme que le marché se dirige de plus en plus vers l'exportation. Elle explique également que la culture de céréales a augmenté de façon importante dans les dernières années. Elle profite de la question pour préciser les céréales qui seraient exportées : le blé, le soya et le maïs. Celles-ci ne doivent pas être mélangées, d'où le besoin de différents silos.
Un membre affirme être favorable à priori à l'optimisation des installations actuelles du Port de Québec, pour éviter d'avoir à en développer de nouvelles plus loin. Toutefois, le membre indique avoir plusieurs questions, l'une d'entre elles sur le PEPC. Il est d'avis que le PEPC n'est pas à la hauteur des attentes, tout en demeurant ouvert à le tester et à l'améliorer.	La Coop fédérée explique que le fait de réutiliser les silos actuellement en place permet d'éviter des travaux dans le fleuve. La Coop réitère également son intention de mener une consultation publique en bonne et due forme, en mettant en place différents moyens.
Quel est le lien entre votre projet et la présence d'un quai en eaux profondes? Il serait pertinent de clarifier ce point dans votre présentation, considérant l'attention médiatique portée sur le projet Beauport 2020 lorsqu'il est mention de la profondeur d'eau.	La Coop fédérée prend bonne note du commentaire. Elle explique que la profondeur d'eau à son centre de distribution actuel à Sillery permet de remplir les navires au complet, puisqu'il n'y a pas d'enjeux au fait qu'ils s'enfoncent légèrement dans l'eau, lorsque la profondeur est suffisante.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre invite La Coop fédérée à porter attention à l'écriture dans sa présentation (taille des caractères, contraste de couleurs) et à indiquer si les lieux pour les consultations publiques sont accessibles en fauteuil roulant. La personne est également d'avis que les délais semblent serrés.	La Coop fédérée prend note des suggestions.
Un membre indique que le projet semble aller à l'encontre de la volonté d'embellir le boulevard Champlain.	Au sujet du boulevard Champlain, La Coop fédérée réitère son intention de travailler avec le Port de Québec, qui demeure propriétaire du site, pour un projet d'intégration avec la trame urbaine. À ce sujet, l'APQ indique que le projet de la promenade portuaire du Foulon commence là où les installations portuaires débutent. L'intention est d'aménager ce secteur portuaire, tout en mettant en valeur le volet maritime et historique. L'idée est de travailler, avec La Coop fédérée, à un seul projet commun d'aménagement du secteur.
Quelle est la longueur totale du terrain du projet?	La Coop fédérée explique que le diamètre d'un silo est d'environ 35 mètres, ce qui donne une meilleure idée de l'échelle de grandeur. Au total, la longueur du site est d'environ 500 mètres.
Est-ce que la Bunge représente un compétiteur?	La Coop fédérée explique que les silos de la Bunge sont à leur usage exclusif, pour leur propre réseau.
Quel est l'apport social de La Coop fédérée, qu'est-ce que vous prévoyez donner à la communauté en échange de votre projet?	La Coop fédérée donne plus de détails sur les contributions communautaires dans les milieux où elle est établie (dons, commandites, etc.). Concernant son projet de terminal à l'anse au Foulon, elle rappelle son engagement à travailler pour une harmonisation avec la trame urbaine. De façon concrète, cela pourrait être réalisé soit par une participation au projet de l'APQ (promenade portuaire du Foulon), ou soit par un projet différent, mené par la Coop.
Serait-il possible de parler du projet de promenade portuaire du Foulon dans la présentation de la Coop?	L'APQ partage quelques explications sur la promenade du Foulon. Elle explique être à l'étape du montage financier, et en pourparlers avec les instances gouvernementales. C'est pourquoi il serait difficile d'intégrer de l'information à ce stade-ci, dans la présentation du projet de la Coop.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Avez-vous pensé à faire une « œuvre d'art » avec les silos que vous allez construire? Par exemple, il y a eu des projets artistiques avec les silos de la Bunge.	La Coop fédérée explique ne pas avoir pris de décision à ce sujet, et demeure ouverte à évaluer les options. L'APQ rappelle la démarche pour l'intégration des deux silos blancs, notamment avec un comité qui s'est penché sur l'aspect visuel. Leur conclusion avait été de laisser ces silos de couleur blanche, puisqu'ils se fondent mieux dans le paysage en période hivernale. Un membre partage également l'avis que les silos doivent rester blancs.
Un membre revient sur la mise à jour du plan d'utilisation des sols (PUS), étant d'avis que ce plan devrait être mis à jour, puisque la communauté évolue, et que les quartiers autour du Port de Québec se densifient, ce qui augmente le potentiel de conflits d'usages.	L'APQ explique suivre la réglementation fédérale, laquelle indique que les PUS n'a pas à être mis à jour tant que l'utilisation prévue d'un secteur demeure la même. L'animation de la rencontre remarque que ce sujet revient à plusieurs reprises au Comité, et suggère de le remettre à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.
Un membre est d'avis que le projet est intéressant, puisqu'il favorise les producteurs agricoles du Québec. La personne propose de mentionner les changements avec la Commission canadienne du blé dans la présentation.	

L'APQ indique que si les membres ont d'autres questions ou commentaires, il est possible de les acheminer à l'APQ ou à La Coop fédérée. L'APQ rappelle également que le PEPC donnera l'occasion de transmettre des commentaires sur ce projet.

3. Discussion sur une proposition de mandat avec Transfert

M. Alex Craft, directeur général de Transfert Environnement et Société, explique que la firme a obtenu un mandat avec La Coop fédérée pour leur suggérer des moyens d'information et de consultation avec la communauté, et pour préparer des documents d'information qui vulgarisent les études techniques.

M. Craft informe le Comité que La Coop fédérée a demandé à Transfert de poursuivre l'accompagnement, pour agir à titre de rapporteur et documenter les questions et préoccupations lors des activités publiques sur le projet. Ces informations seraient intégrées dans un rapport, qui serait remis à l'APQ dans le cadre de leur évaluation du projet.

Avant d'accepter ce mandat, M. Craft souhaitait s'assurer que le Comité est à l'aise avec le rôle de Transfert, considérant que la firme anime également les rencontres du Comité. Il s'agissait d'une condition pour aller de l'avant avec ce mandat.

Il n'y a pas d'objection. Des membres apprécient le fait d'être informés de la situation et que les paramètres soient clairs. Un membre indique que l'expérience lui semble positive, et qu'il sera possible d'aviser si une problématique se présente.

4. Fin de la rencontre

Les points de l'ordre du jour ayant été traités, la réunion s'est terminée à 13 h 35.

Dave Arseneau, Transfert Environnement et Société
Rapporteur de la rencontre

ALLONGER LA CHAINE DE VALEUR DU SECTEUR AGRICOLE COOPÉRATIF

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

ALLONGER LA CHAINE DE VALEUR DU SECTEUR AGRICOLE COOPÉRATIF

Présentation au Comité de cohabitation Port-Communauté
22 mars 2018

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

lacoop.coop | | | | |

PERSONNES PRÉSENTES

Simon Baillargeon	Vice-président, développement des affaires
Virginie Barbeau	Conseillère principale, communications
Jean-Sébastien Leblanc	Chargé de projet
Jasmin Vachon	Ingénieur
Noémie Varin-Lachapelle	Conseillère, environnement
Steve Vertefeuille	Directeur, Évaluation environnementale et Participation des collectivités

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

INFORMER ET VALIDER

Présentation de La Coop fédérée

Présentation du projet de terminal maritime d'exportation de grains dans le Port de Québec

Plan de consultation publique

Période de questions

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

PORTRAIT LA COOP FÉDÉRÉE

UNE ENTREPRISE COOPÉRATIVE PRESQUE CENTENAIRE

Propriété des producteurs agricoles, La Coop fédérée fêtera ses 100 ans en 2022. Son modèle d'affaires coopératif a démontré sa viabilité dans le temps.

1ER
GROUPE AGRO AU QC

2E
AU CANADA

90 000
MEMBRES

12 500
EMPLOYÉS

TROIS DIVISIONS FORTES AU SERVICE DE NOS MEMBRES

- DIVISION AGRICOLE
- DIVISION VIANDES
- GROUPE BMR

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

PROFIL DE LA DIVISION AGRICOLE

AU **QUÉBEC**,
DANS LES
MARITIMES
ET DANS L'**OUEST**
CANADIEN

EMPLOYÉS

CHIFFRE
D'AFFAIRES

TONNES
MÉTRIQUES
DE **GRAINS**
TRANSIGÉES
ANNUELLEMENT

DE **SEMENCES**,
PROTECTION DES
CULTURES
ET **FERTILISANTS**
DE L'EST DU
CANADA

LE PLUS IMPORTANT
FOURNISSEUR
D'ALIMENTATION
ANIMALE
AU QUÉBEC

LA COOP
AGROMART
AGRICO
AGROCENTRES
COUNTRY
STORE

PROJET
DE TERMINAL
MARITIME
D'EXPORTATION
DE GRAINS

La Coop
fédérée

CHAINE DE VALEUR AGRICOLE

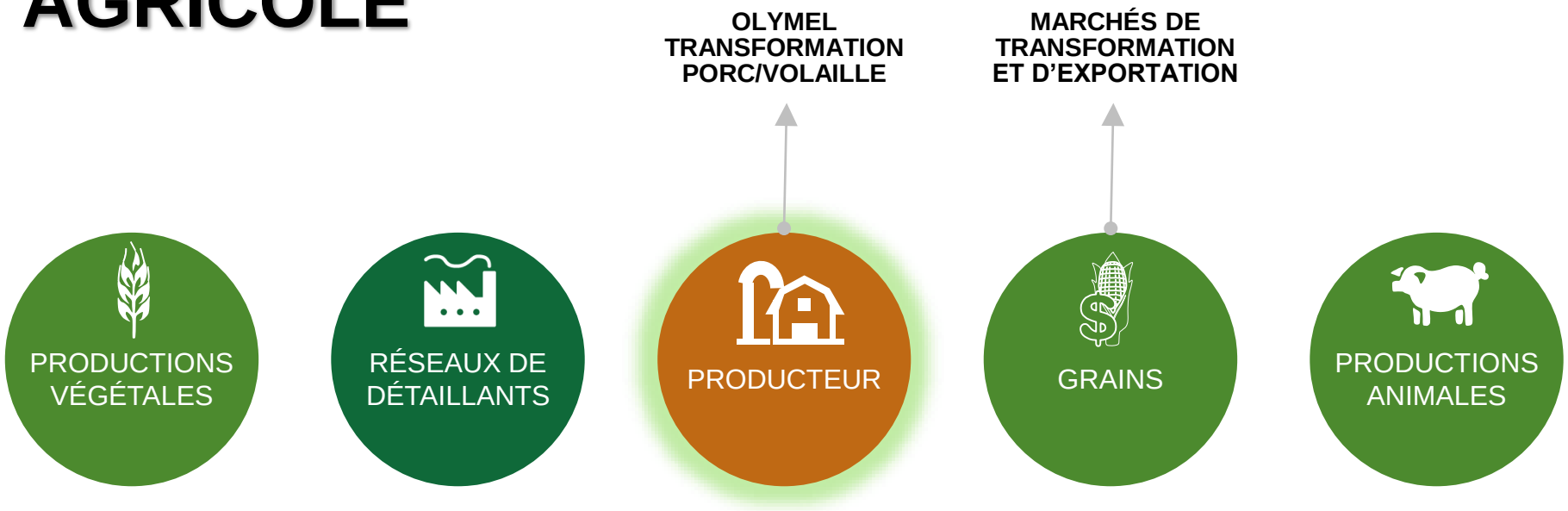

DES AGRICULTEURS AUX NAVIGATEURS

- **11 000 productrices et producteurs de grandes cultures au Québec**
- **Plus de 900 000 hectares de terre cultivés**
- **5,6 M tonnes de grains (maïs, blé, orge, avoine) et d'oléagineux (soya, canola)**
- **Des revenus à la ferme de 1,3 G$**

LA COOP FÉDÉRÉE SOUHAITE CONSTRUIRE UN TERMINAL MARITIME D’EXPORTATION DE GRAINS DANS LE SECTEUR DE L’ANSE AU FOULON DANS LE PORT DE QUÉBEC

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

DESCRIPTION DU PROJET

- Fournir aux producteurs agricoles québécois et nationaux un accès au marché d'exportation international de grains (notamment vers le territoire européen).
- Rachat et réutilisation des infrastructures du terminal de granules de bois
- Installation d'équipements pour l'entreposage et la manutention de grains, à proximité de quais en eau profonde
- Équipements prévus :
  - Silos, pour l'entreposage du grain
  - Convoyeurs, pour la manutention du grain
  - Deux tours, pour la pesée, l'échantillonnage et le nettoyage du grain

Au terme de la phase 4, le terminal devrait recevoir et expédier environ 1,3 million de tonnes métriques de grains et céréales annuellement (valeur marchande d'environ 450 M$ par année)

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS DE LA COOP FÉDÉRÉE

L’ANSE AU FOULON

- **Cohérent avec les nouvelles orientations du secteur de l’anse au Foulon : vrac nature, manutention sous couvert et modes de transport à faible empreinte carbone**
- **Éviter le dragage du Saint-Laurent**
- **Reprise des installations du terminal de granules sous-utilisées et proximité des installations de La Coop fédérée**
- **Intermodalité des transports et proximité des grands axes routiers**

UN DÉPLOIEMENT **EN QUATRE PHASES**

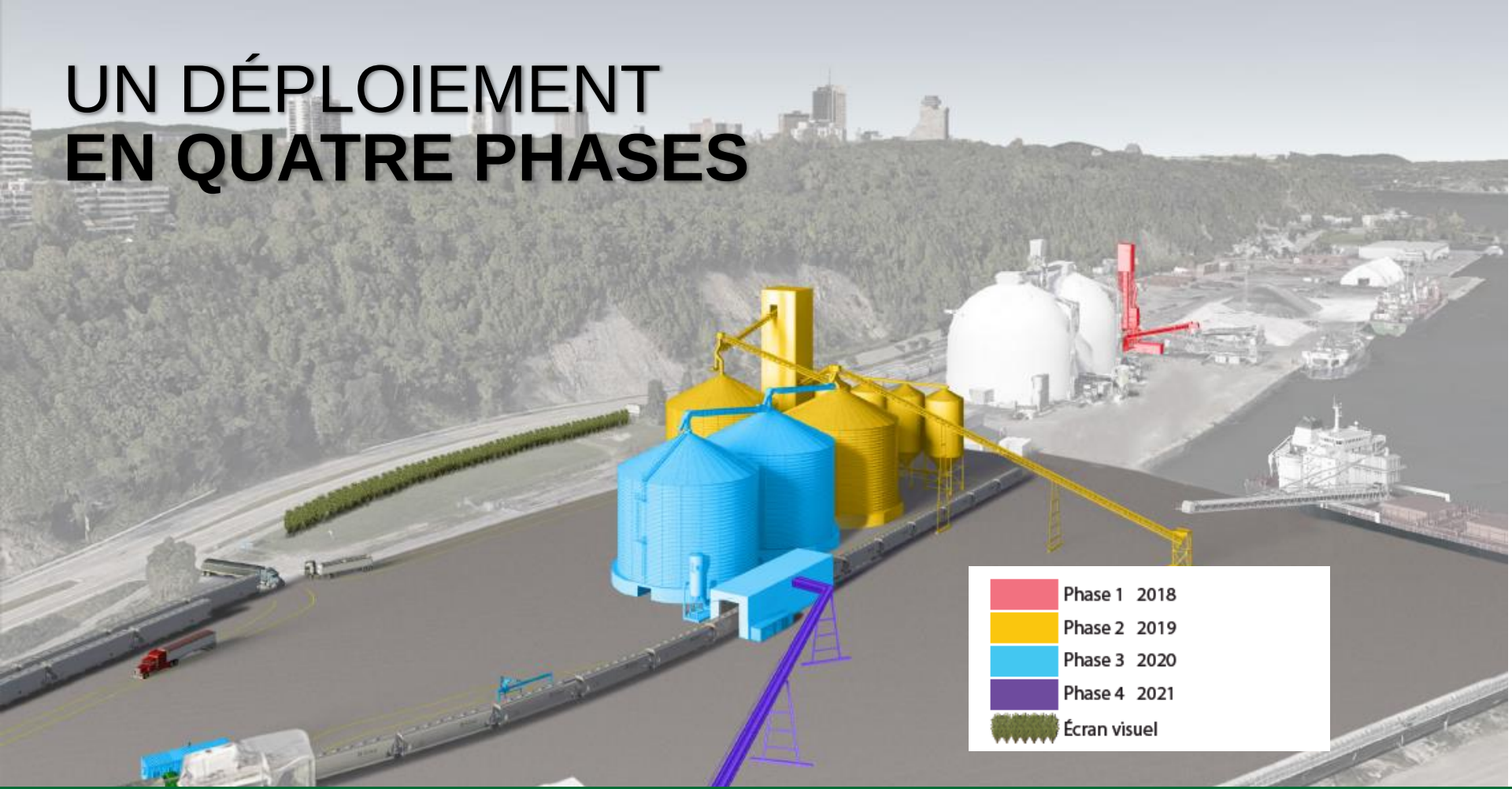

UN DÉPLOIEMENT EN QUATRE PHASES

2018	2019	2020	2021
Utilisation du terminal de granules et réception temporaire de navires auto-déchargeurs Utilisation du centre de distribution Sillery Construction de la Tour Est	Système permanent de réception de navires auto-déchargeurs Construction de la Tour Ouest Construction d'une station de déchargement de camions Construction de 2 grands silos (15 000 TM) + 4 petits silos (1000 TM) Travaux civils réalisés par l'APQ sur le terrain et desserte ferroviaire	Construction de 2 grands silos (15 000 TM) Construction d'une station de déchargement de wagons	Construction d'un nouveau convoyeur pour relier à notre centre de distribution
35 M$	**47 M$**	**13 M$**	**4 M$**

TOTAL : 99 M$

DES RETOMBÉES POSITIVES

- 75 emplois
- 18 M$ de retombées économiques
- Revenus gouvernementaux
- Revenus de parafiscalité

ÉVALUATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

La Coop fédérée suit le Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC) en vigueur à l'Administration du Port de Québec (APQ) et a déjà réalisé les études afin d'évaluer les effets potentiels du projet et prévoir des mesures d'atténuation.

Les principaux effets évalués sont les suivants :

- **QUALITÉ DE L'AIR**
- **CLIMAT SONORE**
- **MODIFICATION DU PAYSAGE**

Des mesures de prévention et d'atténuation ont été identifiées dans la conception même du projet ou dans son mode d'opération, afin d'éviter ou de réduire les effets appréhendés et être conforme à toutes les réglementations en vigueur.

QUALITÉ DE L'AIR

Étude selon les normes québécoises et valeurs guides

- **Les normes de qualité de l'air ambiant sont respectées, à tous les points**
- **Les simulations dans les secteurs résidentiels démontrent des concentrations nettement inférieures aux normes et significativement plus faibles qu'en bordure de la zone industrielle**

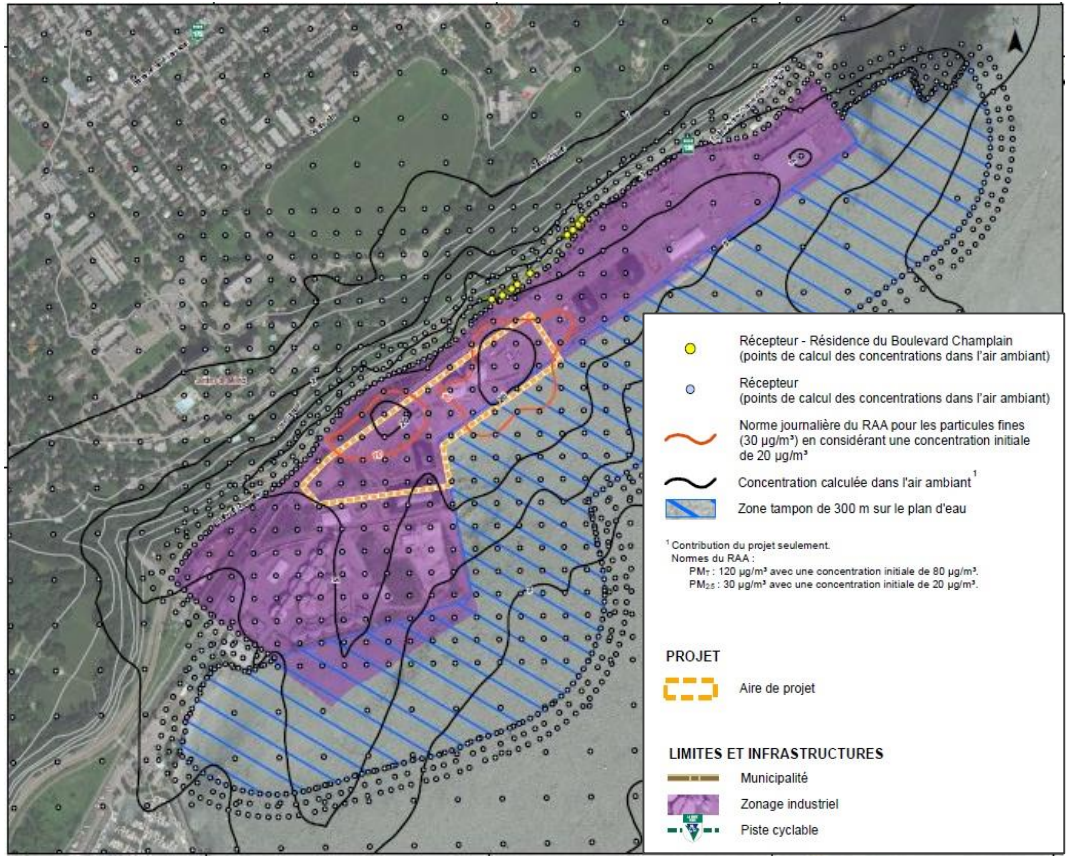

CLIMAT SONORE

Étude selon les normes québécoises et valeurs guides

- **La source de bruit principale est la circulation sur le boulevard Champlain.**
- **Pendant la construction, impact jugé faible**
- **Pendant l'opération, la majorité du temps, aucune réception de trains, camions et bateaux sur le site, impact jugé faible**

INTÉGRATION VISUELLE

INTÉGRATION VISUELLE

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Composantes	Principales mesures d'atténuation proposées
Qualité de l'air	- Installation de huit dépoussiéreurs - Aires de circulation entièrement pavées
Climat sonore	- Contrôle de la circulation et des activités de déchargement la nuit entre 22 h et 6 h - Conception du site de manière à éloigner les sources de bruit des habitations voisines, en utilisant les silos comme écran - Sensibilisation des camionneurs pour arrêter les moteurs - Installation de silencieux sur les ventilateurs
Aspect visuel	- Limiter la hauteur des nouvelles installations - Silos en acier galvanisé pour un aspect neuf à long terme - Écrans visuels de végétaux - Système d'éclairage par détection de mouvement pour éviter la pollution lumineuse - Intégration avec la trame urbaine
Trafic routier	- Aménagement d'une aire d'attente afin d'éviter les files sur le boulevard Champlain - Mesures pour éviter d'obstruer les passages à niveau

CONSULTATION
UN PROCESSUS RIGOUREUX

L’objectif de La Coop fédérée est de s’investir dans une démarche à long terme pour garantir une prise de décision éclairée de l’APQ, de favoriser la compréhension du public, et de donner à la communauté des occasions d’apporter des suggestions afin de bonifier le projet.

- Une cartographie des parties prenantes afin de considérer les enjeux de chacune et d’y répondre
- Une évaluation sociale du concept, de la justification, des impacts et des nuisances
- Un processus de consultation ouvert, transparent et respectueux des citoyens
    - Une ouverture à écouter les parties prenantes, à tenir compte des préoccupations exprimées pour la bonification du projet et à rendre compte de ses décisions aux participants à la consultation
    - Une intégration des réponses aux préoccupations sociales dans l’ÉEE et dans le plan de projet
- La mise en place d’un mécanisme citoyen de suivi dès la phase de la construction.

OUTILS D’INFORMATION

Matériel développé pour une information rigoureuse et accessible. Celui-ci comprend notamment :

- Un dépliant d’information vulgarisée présentant le projet et l’étude environnementale (formats électronique et imprimé)
- Des fiches thématiques sur les mesures d’atténuation (formats électronique et imprimé)
- Un microsite consacré au projet
- Une présentation PPT sur le projet, ses impacts, mesures d’atténuation et processus de consultation
- Des affiches, tableaux et panneaux pour le soutien visuel lors des activités

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET CONSULTATION

Diverses occasions seront offertes aux parties prenantes afin de s'informer et d'exprimer leurs préoccupations sur le projet :

ÉCHÉANCE	ACTIONS
JANVIER à MARS 2018	Diffusion de l'information : • Mise en ligne des documents sur le site Internet du Port de Québec et sur le microsite du projet • Rencontres avec les différentes parties prenantes
AVRIL 2018	Consultation citoyenne : activité portes-ouvertes
AVRIL 2018	Présentation du projet bonifié aux parties prenantes
2018-2019	Consultation citoyenne : projet d'intégration à la trame urbaine

Suite au PEPC, La Coop fédérée compte maintenir les canaux de communication ouverts afin de capter de nouvelles questions ou préoccupations qui pourraient surgir.

PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

UNE COLLABORATION MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUE

À COURT TERME

Partage d’information

Rencontres additionnelles si nécessaire

Avis sur l’invitation et la zone postale

Relai de l’invitation à l’activité portes ouvertes

AU TERME DE LA CONSULTATION

Maintien des canaux de communication

Collaboration lors du projet d’aménagement

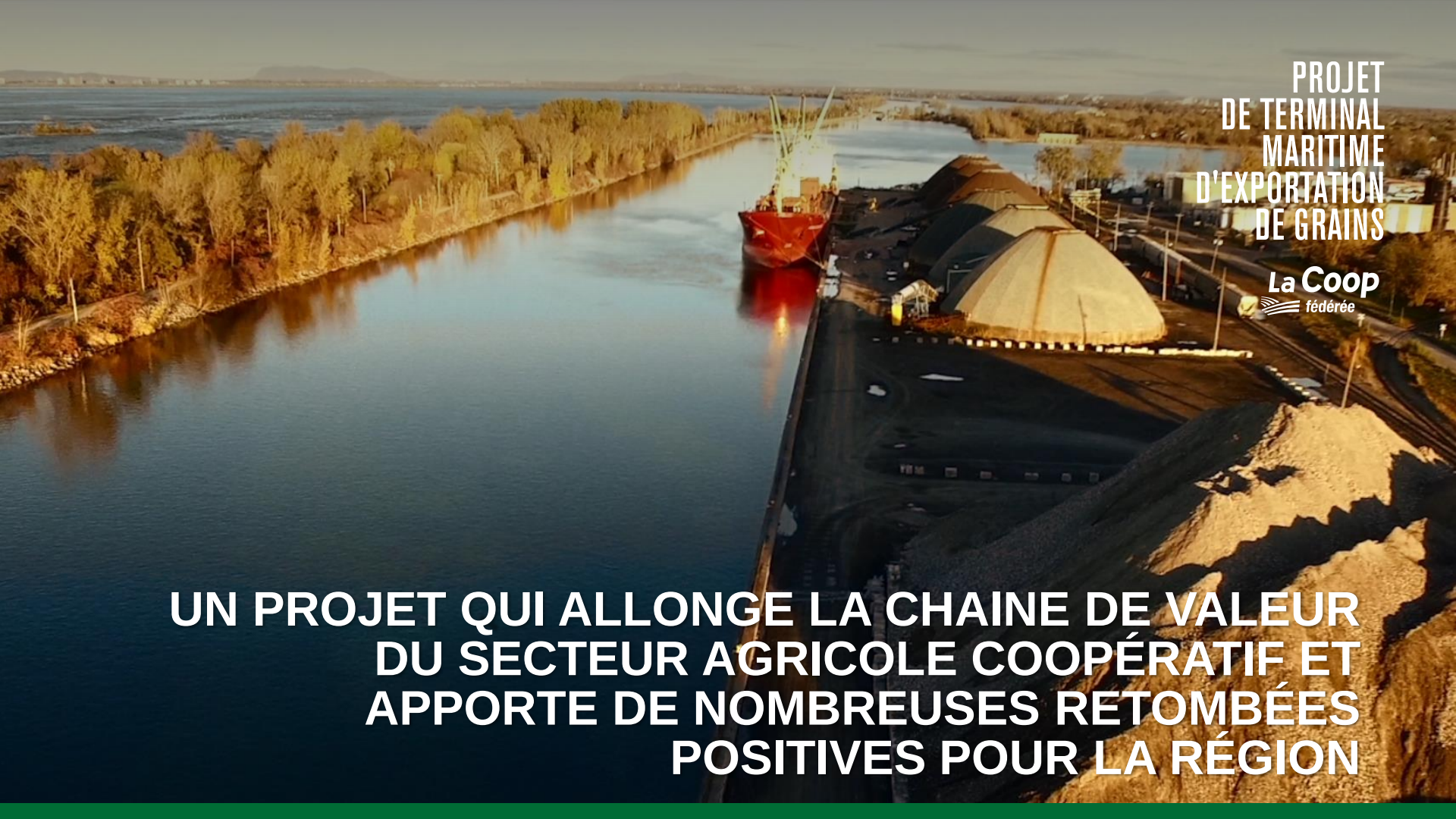

UN PROJET QUI ALLONGE LA CHAINE DE VALEUR DU SECTEUR AGRICOLE COOPÉRATIF ET APPORTE DE NOMBREUSES RETOMBÉES POSITIVES POUR LA RÉGION

MERCI
DE VOTRE INTÉRÊT

PERSONNE RESSOURCE
Virginie Barbeau
virginie.barbeau@lacoop.coop
Tél. : 514 384-6450 poste 3332
Cell. : 438 274-8161

PROJET
DE TERMINAL
MARITIME
D'EXPORTATION
DE GRAINS

La Coop fédérée

lacoop.coop | | | | |

QUESTIONS ET VALIDATIONS

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

ZONE POSTALE
À VALIDER

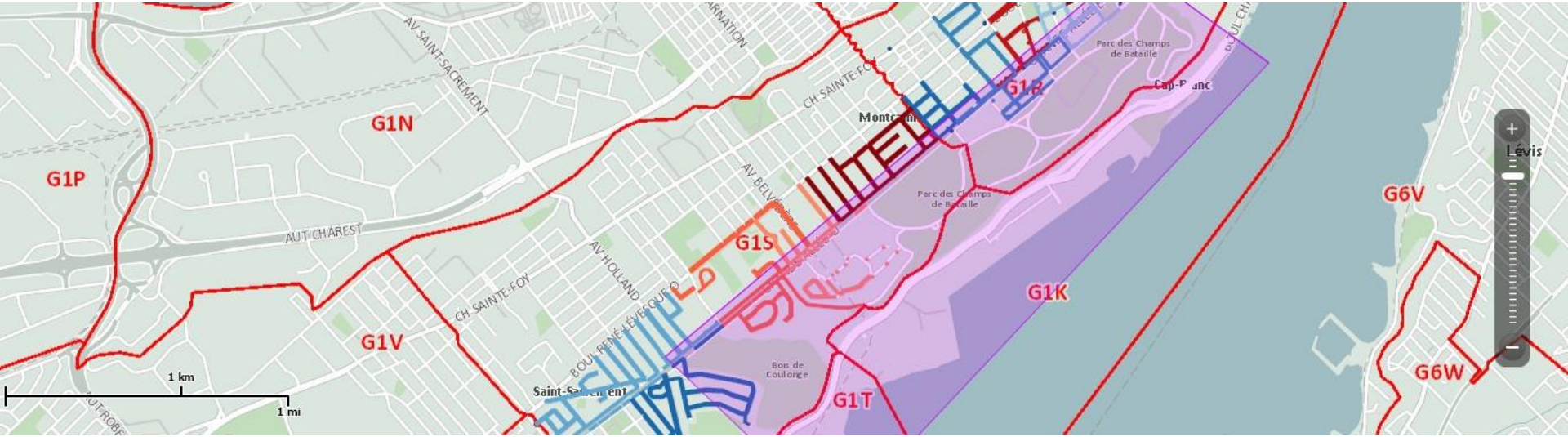

INVITATION
À VALIDER

SÉANCE D'INFORMATION

Le 20 avril 2018 de 17 h à 21 h

Le 21 avril 2018 de 10 h à 17 h

La Coop fédérée développe un projet de terminal maritime de transbordement de grains dans le secteur de l'anse au Foulon, sur le territoire du Port de Québec. Le projet a pour objectif de fournir aux producteurs agricoles québécois et canadiens un accès aux marchés d'exportation pour leurs récoltes de grains (soya, maïs, blé et autres céréales ou oléagineux). Le projet vise l'utilisation d'infrastructures existantes et l'installation d'équipements pour l'entreposage et la manutention de grains, à proximité de quais en eau profonde pouvant accueillir des navires océaniques.

Présente dans le secteur de l'anse au Foulon depuis de nombreuse années, La Coop fédérée entend réaliser ce projet dans un climat de respect et de saine cohabitation. Pour ce faire, elle invite les citoyens à participer à la séance d'information où les représentants du projet seront présents pour recueillir les préoccupations, les commentaires et les propositions d'amélioration.

Consultez dès maintenant l'étude des effets environnementaux et participez à la période de commentaires à : **http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr**

Les parties intéressées ont jusqu'au 24 avril 2018 pour consulter et commenter l'étude.

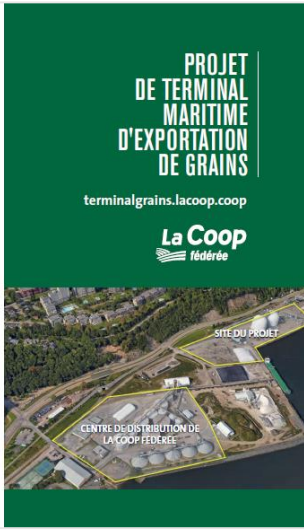

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS DE LA COOP FÉDÉRÉE

FICHE D'INFORMATION POUR COMMENTAIRES

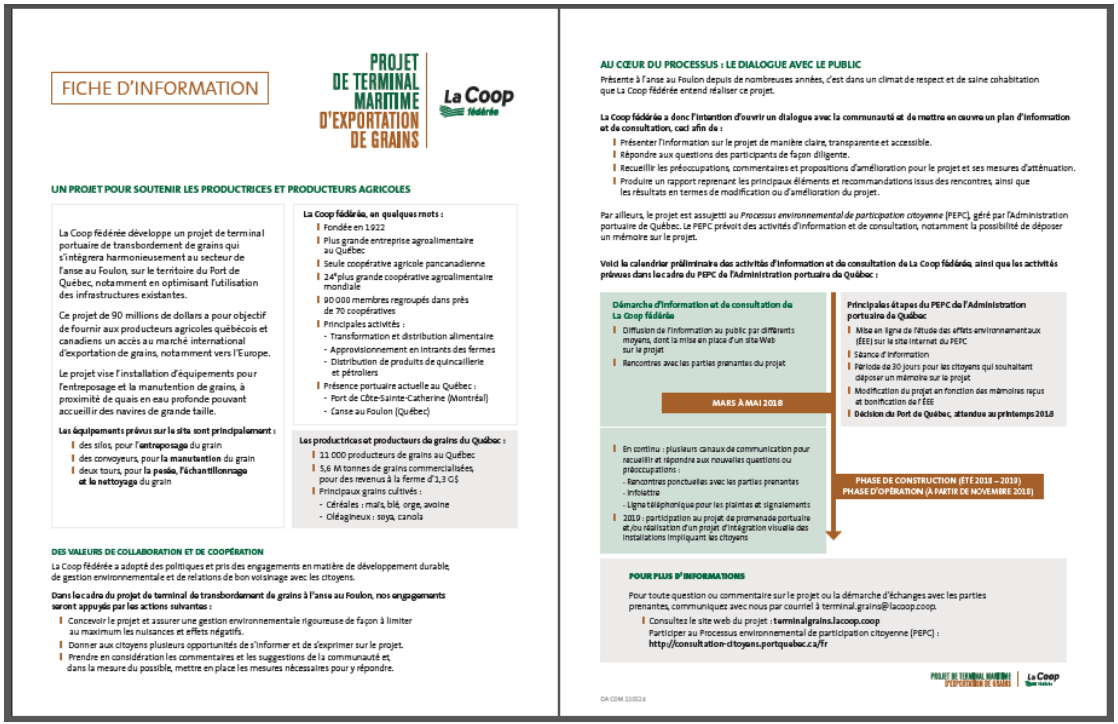

FICHE D'INFORMATION

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS

La Coop fédérée

UN PROJET POUR SOUTENIR LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES

La Coop fédérée développe un projet de terminal portuaire de transbordement de grains qui s'intègrera harmonieusement au secteur de l'anse au Foulon, sur le territoire du Port de Québec, notamment en optimisant l'utilisation des infrastructures existantes.

Ce projet de 90 millions de dollars a pour objectif de fournir aux producteurs agricoles québécois et canadiens un accès au marché international d'exportation de grains, notamment vers l'Europe.

Le projet vise l'installation d'équipements pour l'entreposage et la manutention de grains, à proximité de quais en eau profonde pouvant accueillir des navires de grande taille.

Les équipements prévus sur le site sont principalement :

- des silos, pour l'**entreposage** du grain
- des convoyeurs, pour la **manutention** du grain
- deux tours, pour la **pesée, l'échantillonnage et le nettoyage** du grain

La Coop fédérée, en quelques mots :

- Fondée en 1922
- Plus grande entreprise agroalimentaire au Québec
- Seule coopérative agricole pancanadienne
- 24e plus grande coopérative agroalimentaire mondiale
- 90 000 membres regroupés dans près de 70 coopératives
- Principales activités :
  - Transformation et distribution alimentaire
  - Approvisionnement en intrants des fermes
  - Distribution de produits de quincaillerie et pétroliers
- Présence portuaire actuelle au Québec :
  - Port de Côte-Sainte-Catherine (Montréal)
  - Anse au Foulon (Québec)

Les productrices et producteurs de grains du Québec :

- 11 000 producteurs de grains au Québec
- 5,6 M tonnes de grains commercialisées, pour des revenus à la ferme d'1,3 G$
- Principaux grains cultivés :
  - Céréales : maïs, blé, orge, avoine
  - Oléagineux : soya, canola

DES VALEURS DE COLLABORATION ET DE COOPÉRATION

La Coop fédérée a adopté des politiques et pris des engagements en matière de développement durable, de gestion environnementale et de relations de bon voisinage avec les citoyens.

Dans le cadre du projet de terminal de transbordement de grains à l'anse au Foulon, nos engagements seront appuyés par les actions suivantes :

- Concevoir le projet et assurer une gestion environnementale rigoureuse de façon à limiter au maximum les nuisances et effets négatifs.
- Donner aux citoyens plusieurs opportunités de s'informer et de s'exprimer sur le projet.
- Prendre en considération les commentaires et les suggestions de la communauté et, dans la mesure du possible, mettre en place les mesures nécessaires pour y répondre.

AU CŒUR DU PROCESSUS : LE DIALOGUE AVEC LE PUBLIC

Présente à l'anse au Foulon depuis de nombreuses années, c'est dans un climat de respect et de saine cohabitation que La Coop fédérée entend réaliser ce projet.

La Coop fédérée a donc l'intention d'ouvrir un dialogue avec la communauté et de mettre en œuvre un plan d'information et de consultation, ceci afin de :

- Présenter l'information sur le projet de manière claire, transparente et accessible.
- Répondre aux questions des participants de façon diligente.
- Recueillir les préoccupations, commentaires et propositions d'amélioration pour le projet et ses mesures d'atténuation.
- Produire un rapport reprenant les principaux éléments et recommandations issus des rencontres, ainsi que les résultats en termes de modification ou d'amélioration du projet.

Par ailleurs, le projet est assujetti au *Processus environnemental de participation citoyenne* (PEPC), géré par l'Administration portuaire de Québec. Le PEPC prévoit des activités d'information et de consultation, notamment la possibilité de déposer un mémoire sur le projet.

Voici le calendrier préliminaire des activités d'information et de consultation de La Coop fédérée, ainsi que les activités prévues dans le cadre du PEPC de l'Administration portuaire de Québec :

Démarche d'information et de consultation de La Coop fédérée

- Diffusion de l'information au public par différents moyens, dont la mise en place d'un site Web sur le projet
- Rencontres avec les parties prenantes du projet

MARS À MAI 2018

- En continu : plusieurs canaux de communication pour recueillir et répondre aux nouvelles questions ou préoccupations :
  - Rencontres ponctuelles avec les parties prenantes
  - Infolettre
  - Ligne téléphonique pour les plaintes et signalements
- 2019 : participation au projet de promenade portuaire et/ou réalisation d'un projet d'intégration visuelle des installations impliquant les citoyens

Principales étapes du PEPC de l'Administration portuaire de Québec

- Mise en ligne de l'étude des effets environnementaux (EEE) sur le site Internet du PEPC
- Séance d'information
- Période de 30 jours pour les citoyens qui souhaitent déposer un mémoire sur le projet
- Modification du projet en fonction des mémoires reçus et bonification de l'EEE
- **Décision du Port de Québec, attendue au printemps 2018**

PHASE DE CONSTRUCTION (ÉTÉ 2018 – 2019)
PHASE D'OPÉRATION (À PARTIR DE NOVEMBRE 2018)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute question ou commentaire sur le projet ou la démarche d'échanges avec les parties prenantes, communiquez avec nous par courriel à terminal.grains@lacoop.coop.

- Consultez le site web du projet : **terminalgrains.lacoop.coop**
  Participer au Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC) : **http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr**

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS | La Coop fédérée

DA-COM 110024

PROJET DE TERMINAL MARITIME D'EXPORTATION DE GRAINS DE LA COOP FÉDÉRÉE